

RECAMP : concept et histoire **mars 2005**

Bref historique de RECAMP

Le concept RECAMP (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) a été initié, développé et piloté par la France depuis 1994, en direction de ceux des pays africains qui désirent assurer eux-mêmes progressivement la sécurité du continent, sous l'égide de l'ONU et en accord avec l'Union africaine. Défini en 1997 par le Ministère de la Défense, il a par la suite établi sa crédibilité à travers la participation et le soutien à plusieurs opérations, hier en République Centrafricaine (MISAB) et en Guinée-Bissau (ECOMOG) et, encore récemment, en République démocratique du Congo (MONUC) et en République de Côte-d'Ivoire (Opération Licorne puis ONUCI). Depuis sa révision fin 2001, afin de pallier aux lacunes observées, il s'appelle Recamp XXI.

La mission et les moyens de RECAMP

RECAMP a vocation à s'intégrer dans une palette plus large d'instruments au service de la stabilité du continent (coopérations bilatérales, aide au développement, etc.). Il vient en complément du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), programme émanant de l'Union Africaine, qui identifie la paix et la sécurité comme des conditions préalables à l'essor économique. Ainsi, il prévoit de renforcer les institutions sous-régionales et régionales existantes en particulier dans les domaines de la prévention et de la résolution des conflits ainsi que du maintien de la paix. L'Union Africaine est engagée dans un processus de développement des capacités de gestion des crises. Pendant cette phase de montée en puissance progressive, elle s'appuie sur les organisations économiques sous-régionales. La prévention des crises, priorité évidente de RECAMP, passe d'abord par l'acquisition de réflexes diplomatiques et militaires entre les acteurs locaux, voisins mais rivaux. La prévention ne permettant pas toujours d'empêcher l'explosion de la violence, des capacités de résolution des crises sont nécessaires : les partenaires de RECAMP en Afrique ont donc l'ambition de se doter d'une réelle capacité de maintien et de soutien de la paix. Concrètement, RECAMP joue sur trois volets : **1. la formation** : En liaison avec l'ONU, le programme RECAMP prévoit de compléter la formation de personnel militaire, déjà aguerri, dans des savoir-faire relevant exclusivement du domaine du maintien de la paix. Les écoles françaises et des établissements partenaires (dont autrefois l'Ecole de maintien de la paix à Vocation Régionale de Zambakro en Côte d'Ivoire) servent de cadre à ces formations, dispensées par des détachements des forces françaises pré-positionnées en Afrique. **2. l'entraînement** : selon un cycle de 2 ans, il est conduit au sein des organisations sous-régionales africaines (la CEDEAO, la CEMAC, l'IGAD, et la SADC). Il vise à entraîner des unités déjà instruites à travailler dans un cadre multinational. Le cycle est ponctué par un séminaire politico-militaire, un exercice d'état-major et un exercice majeur avec les troupes sur le terrain. Plusieurs cycles ont déjà été accomplis : - Cycle 1996-1998 : exercice GUIDIMAKA (organisation : France / Sénégal), regroupa 4 pays contributeurs de la CEDEAO et 4 pays donateurs. - Cycle 1998-2000 : exercice GABON 2000 (organisation : France / Gabon), avec 8 pays contributeurs de la CEEAC et 12 pays donateurs. - Cycle 2000-2002 : exercice TANZANIE (organisation : France / Tanzanie), mêlant 16 pays contributeurs de la SADC et 8 pays donateurs. - Cycle 2002-2004 dit RECAMP IV : exercice au Bénin (organisation : France / Bénin) exécuté dans le cadre de la CEDEAO ; séminaire politico-militaire se déroulant à Accra, au Ghana). Les premiers succès obtenus lors de ces exercices s'accompagnent désormais d'un accroissement régulier tant du nombre des pays contributeurs que de celui des pays donateurs. Néanmoins ces cycles s'avèrent encore un peu trop rares pour permettre à RECAMP de remplir son potentiel. **3. l'équipement** : Les opérations de maintien de la paix, mandatées par l'ONU, en accord avec l'UA et conduites par les bataillons africains, bénéficient de matériel et d'équipement pré-positionnés en Afrique par la France et maintenus dans des dépôts sous contrôle français. Ainsi seul le budget opérationnel de RECAMP (assumé par le Ministère de la Défense) est connu avec précision (sept millions d'euros annuels).

Les partenaires de RECAMP

L'ONU, l'UE, les Etats-Unis. Les principes qui régissent le programme sont : le multilatéralisme, l'ouverture à tous les pays africains volontaires sans discrimination, la transparence des contributions financières, la non-permanence des forces. Les Etats occidentaux souhaitant aider RECAMP sont très libres quant à la nature et au degré de l'assistance fournie à la France ; participer n'entraîne pas pour autant une contribution automatique aux exercices et aux engagements en opération. Chaque Etat reste libre de sa participation diplomatique, militaire, financière ou matérielle. Il est néanmoins souhaitable que les pays non-africains qui participent aux exercices périodiques se mobilisent également pour soutenir les opérations. La France coordonne son action avec les Nations Unies et espère y associer au plus vite l'UE (déjà présente sur le continent depuis l'opération ARTEMIS en République Démocratique du Congo en 2003). La priorité pour la stabilité de ce continent s'illustre également par les engagements des partenaires du G8 qui ont adopté, en 2002, le plan d'action conjoint qui comporte en annexe le soutien du renforcement des capacités africaines de maintien de la paix. RECAMP n'est pas un programme isolé ; les Etats-Unis ont développé le programme ACOTA et les Britanniques le programme BPST qui, avec leurs spécificités, concourent au renforcement de la sécurité en Afrique. RECAMP cherche la meilleure coordination possible avec ces initiatives suite à la déclaration tripartite de 1997 (dit accords P3 entre la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis). Il vise également à associer d'autres pays, européens ou non, au maintien de la paix en Afrique.

RECAMP et les organisations régionales africaines

Il contribue aussi au développement et à l'affirmation du rôle des organisations sous-régionales africaines en matière de sécurité, dans un climat de confiance mutuelle. A terme, la France espère que ses programmes mèneront à une intégration régionale sur le modèle de l'Union et à l'émergence d'une génération de décideurs politiques (chefs d'Etat, diplomates ou chefs militaires) habitués à la diplomatie préventive que RECAMP promeut. Les organisations sous-régionales (OSR) sont provisoirement mandatées par l'Union Africaine (UA) pour le développement d'instruments de prévention, de gestion et de résolution des conflits que devraient s'approprier à terme les bureaux régionaux de l'UA. La CEDEAO, la CEEAC, la SADC et l'IGAD n'ont pas toutes atteint le même degré d'organisation dans la prévention et la résolution des crises mais cherchent toutes à s'impliquer dans le maintien de la paix. RECAMP s'inscrit donc résolument en soutien des quatre organisations sous-régionales qui sont, aujourd'hui, au cœur de toutes les actions engagées en étroite coordination avec l'UA. En conséquence des « opérations autorisées » (mandat de l'ONU, de l'UA ou d'une OSR), menées par des Etats africains, verront le jour pour entretenir ou rétablir la paix sur le continent. L'objectif vis-à-vis de ces pays n'est clairement pas la **substitution** mais l'**aide** et l'**accompagnement**.